



POLE SPORTIF

COMPETITIONS MASCULINES SECTION JEUNES A 11

Réunion restreinte :	Mercredi 30 septembre 2026
A :	Réunion téléphonique
Président :	Jean-Pierre Cretenet.
Présents :	Jean-Michel Guyonvenier - Victor Nigro.

Demande d'entente U 15

Le club de Montreux Château a sollicité le District afin de constituer une entente avec le club de Delle, en cours de compétition.

S'agissant de l'intérêt des jeunes joueurs, des deux clubs,

**La commission décide,
d'accorder la constitution d'une entente entre les clubs de Montreux Château et Delle, dans la catégorie U15.**

Le Président

Jean-Pierre Cretenet

Le Secrétaire

Victor Nigro

RAPPEL : Les décisions de la Commission masculines jeunes à 11 sont susceptibles d'appel dans les formes et conditions prévues aux articles 188, 189, 190 et 3.4 de l'Annexe 2 des Règlements Généraux de la F.F.F.